

Alpes-Maritimes

Enquête Turdidés

BILAN 15/16



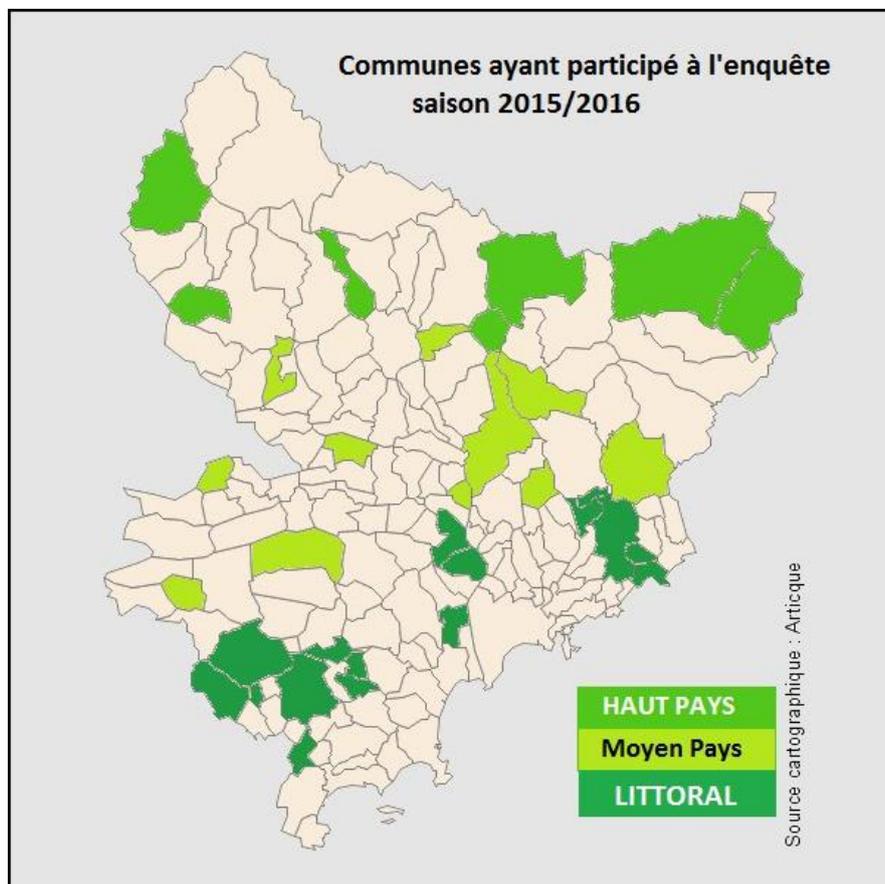
Saison 2015/2016

Préambule.

La FDCAM propose pour la quatorzième saison un bilan annuel et un suivi de l'évolution des différentes populations de "turridés chassables" qui passent ou hivernent dans le département des Alpes-Maritimes. La fiche enquête utilisée est remplie par des chasseurs volontaires. Il ne s'agit pas pour nous d'une enquête visant à connaître les prélèvements effectués dans le département (pour ce faire il faudrait que tous les chasseurs soient mis dans l'obligation de remplir une fiche et d'en assurer le retour à la Fédération). Notre but est d'avoir chaque saison :

- ✚ une vision de la répartition spatiotemporelle des 5 espèces de grands turridés chassables, grâce à l'établissement d'un ICP (Indice Cynégétique de Prélèvement) par espèce, par décade, par mois et annuel. Rappelons que le % d'individus d'une espèce dans les tableaux de chasse est révélateur de son importance à l'instant "T"
- ✚ une notion de la pression de chasse exercée sur l'ensemble des espèces considérées.

Au fil des années la localisation et le nombre de nos correspondants se sont stabilisés donnant à nos suivis un peu plus de fiabilité. Nous avons cependant conscience qu'il est souhaitable, à terme, que nous disposions d'une couverture plus homogène de notre département.



Nous tenons à remercier les Présidents des 30 Sociétés de chasse qui incitent leurs membres à participer à notre enquête, ils sont les relais et les moteurs de nos travaux, mais c'est aux chasseurs, qui nous font parvenir maintenant très régulièrement leur fiche "relevé des sorties de chasse turridés", que va toute notre gratitude.

Sans eux la FDCAM ne disposerait pas d'un dossier de référence dont la présentation pourrait s'avérer nécessaire pour défendre nos traditions cynégétiques méridionales. En particulier dans le cas où l'une des espèces de "turridés chassables" serait classée dans un statut de "conservation défavorable", en raison du risque de "confusion", nous aurions alors à faire face à des conséquences désastreuses sur la pratique de la chasse de tous les turridés (nos voisins italiens sont actuellement sous surveillance par l'UE pour l'application de "Key Concepts" concernant musciennes et litornes).

Tableau des données de base pour l'établissement du bilan de la saison 2015/2016

ALPES MARITIMES - PRELEVEMENTS TURDIDES																				
Nombre de relevés reçus : 100										Nombre de relevés exploitables : 59										
15/16	Nb sorties	Draine			Litorne			Musicienne			Mauvis			Merle			Tous	ICP sorties	% SORTIES	% ICP
		Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP				
3 [^] déc.	8	1	3	0,1	0	0	0,0	24	63	3,0	2	5	0,3	11	29	1,4	38	4,8	0,6	0,8
Septembre	8	1	3	0,1	0	0	0,0	24	63	3,0	2	5	0,3	11	29	1,4	38	4,8	0,6	0,8
1 [^] déc.	46	10	7	0,2	6	4	0,1	102	74	2,2	3	2	0,1	17	12	0,4	138	3,0	3,7	3,0
2 [^] déc.	102	23	6	0,2	7	2	0,1	311	80	3,0	11	3	0,1	39	10	0,4	391	3,8	8,1	8,6
3 [^] déc.	108	15	3	0,1	18	4	0,2	349	71	3,2	40	8	0,4	73	15	0,7	495	4,6	8,6	10,9
Octobre	256	48	5	0,2	31	3	0,1	762	74	3,0	54	5	0,2	129	13	0,5	1024	4,0	20	22
1 [^] déc.	62	28	11	0,5	5	2	0,1	174	68	2,8	10	4	0,2	38	15	0,6	255	4,1	4,9	5,6
2 [^] déc.	54	30	16	0,6	36	19	0,7	94	49	1,7	13	7	0,2	17	9	0,3	190	3,5	4,3	4,2
3 [^] déc.	82	21	8	0,3	50	20	0,6	129	51	1,6	24	9	0,3	31	12	0,4	255	3,1	6,5	5,6
Novembre	198	79	11	0,4	91	13	0,5	397	57	2,0	47	7	0,2	86	12	0,4	700	3,5	16	15
1 [^] déc.	73	27	12	0,4	28	12	0,4	125	56	1,7	32	14	0,4	13	6	0,2	225	3,1	5,8	4,9
2 [^] déc.	88	29	11	0,3	55	21	0,6	140	53	1,6	12	5	0,1	28	11	0,3	264	3,0	7,0	5,8
3 [^] déc.	100	13	4	0,1	82	24	0,8	183	53	1,8	27	8	0,3	42	12	0,4	347	3,5	8,0	7,6
Décembre	261	69	8	0,3	165	20	0,6	448	54	1,7	71	8	0,3	83	10	0,3	836	3,2	21	18
1 [^] déc.	103	26	6	0,3	74	18	0,7	245	59	2,4	20	5	0,2	49	12	0,5	414	4,0	8,2	9,1
2 [^] déc.	100	14	4	0,1	25	7	0,3	237	67	2,4	28	8	0,3	52	15	0,5	356	3,6	8,0	7,8
3 [^] déc.	99	9	3	0,1	15	5	0,2	241	74	2,4	24	7	0,2	36	11	0,4	325	3,3	7,9	7,1
Janvier	302	49	4	0,2	114	10	0,4	723	66	2,4	72	7	0,2	137	13	0,5	1095	3,6	24	24
1 [^] déc.	101	12	3	0,1	36	10	0,4	217	63	2,1	25	7	0,2	53	15	0,5	343	3,4	8,1	7,5
2 [^] déc.	127	19	4	0,1	27	5	0,2	300	58	2,4	62	12	0,5	112	22	0,9	520	4,1	10,1	11,4
Février	228	31	4	0,1	63	7	0,3	517	60	2,3	87	10	0,4	165	19	0,7	863	3,8	18	19
ANNUEL	1253	277	6	0,2	464	10	0,4	2871	63	2,3	333	7	0,3	611	13	0,5	4556	3,6		
%			6		10			63			7			13					100	100,0

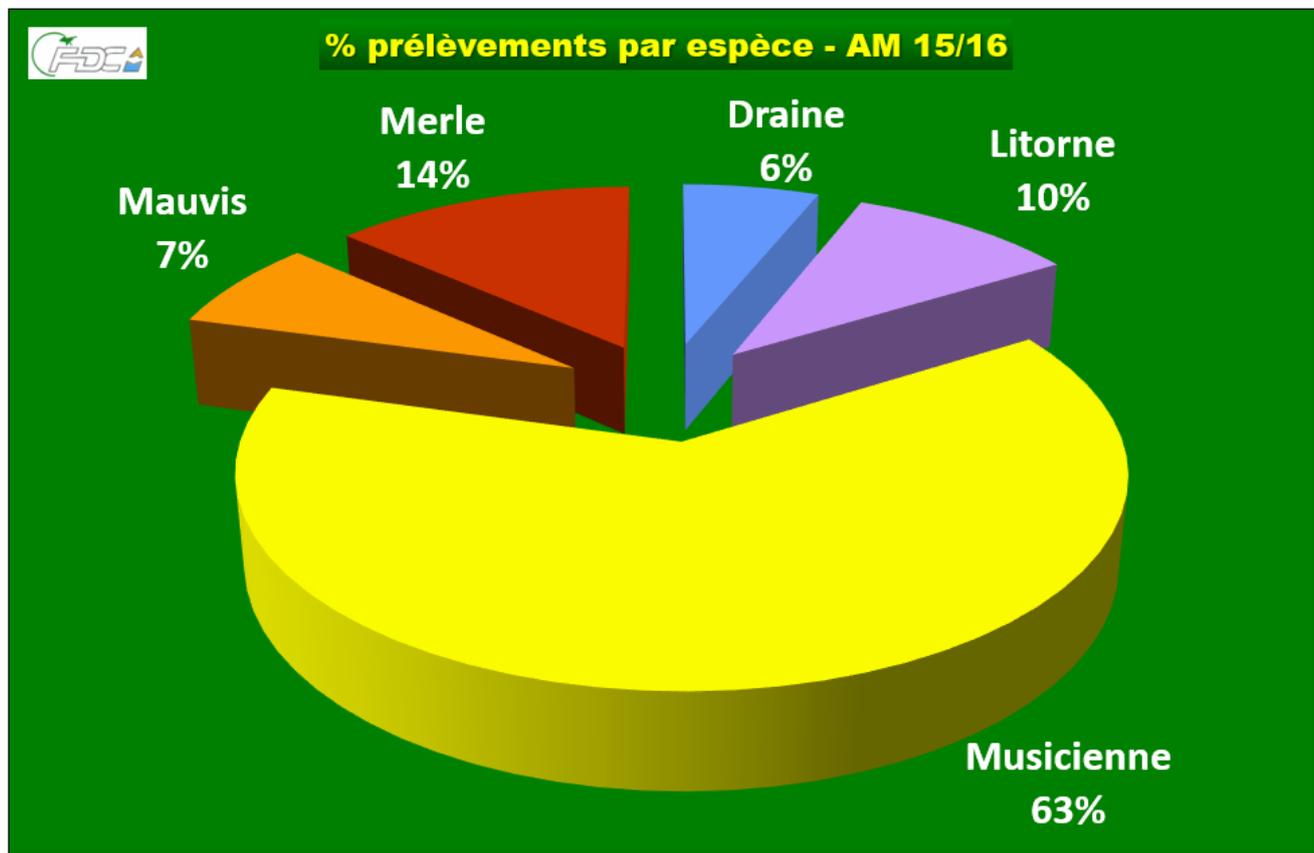
Chasseur type
 Nb de sorties : 21
 Prélèvements : 77
 Moyenne / sortie : 3,6

Mise à jour du : 30/06/2016

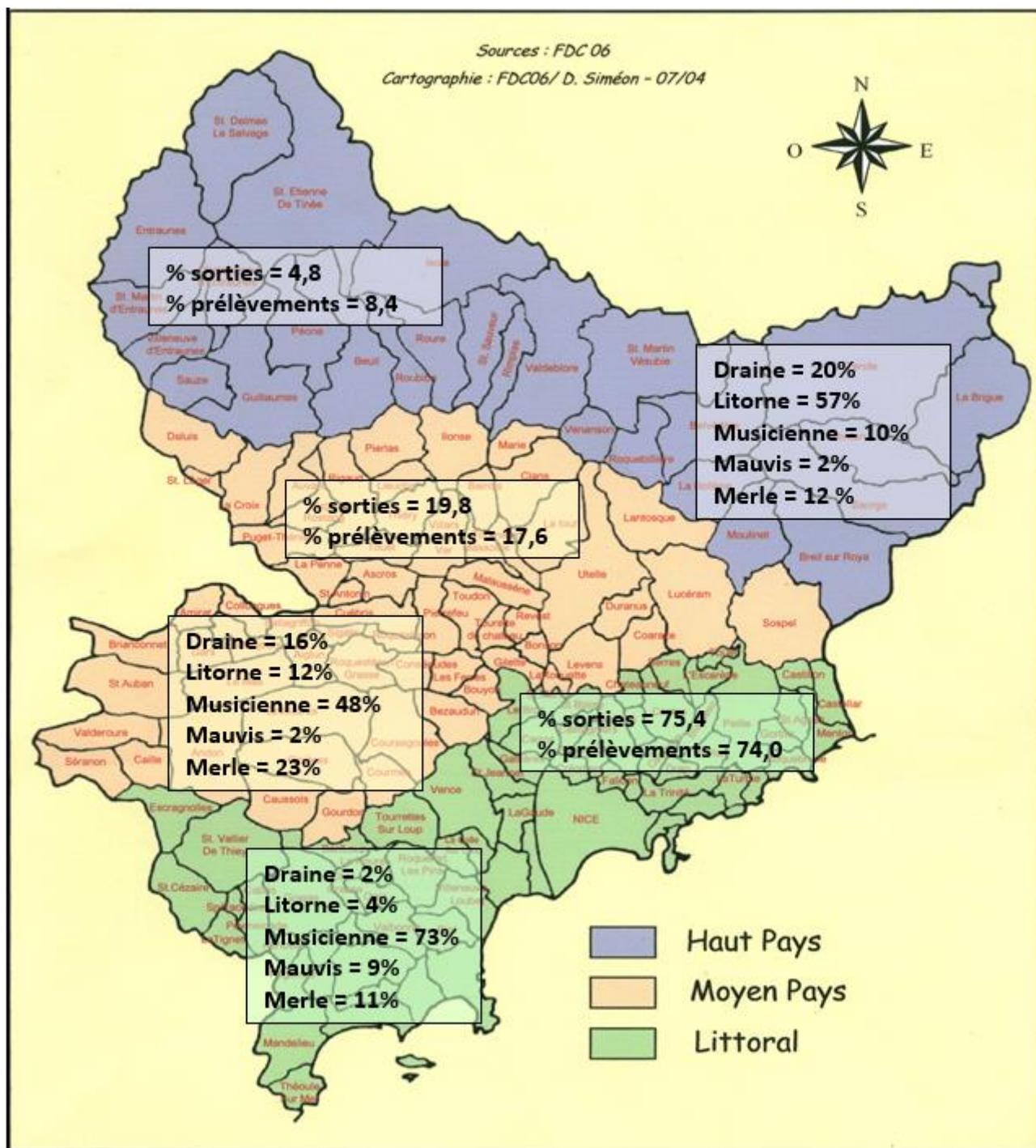
Rappel - Un relevé de sorties est considéré comme "exploitable" dès lors qu'il contient une sortie avec un prélèvement.

On retiendra que pour la saison 15/16 nos % sont calculés à partir d'un échantillon de 4556 oiseaux

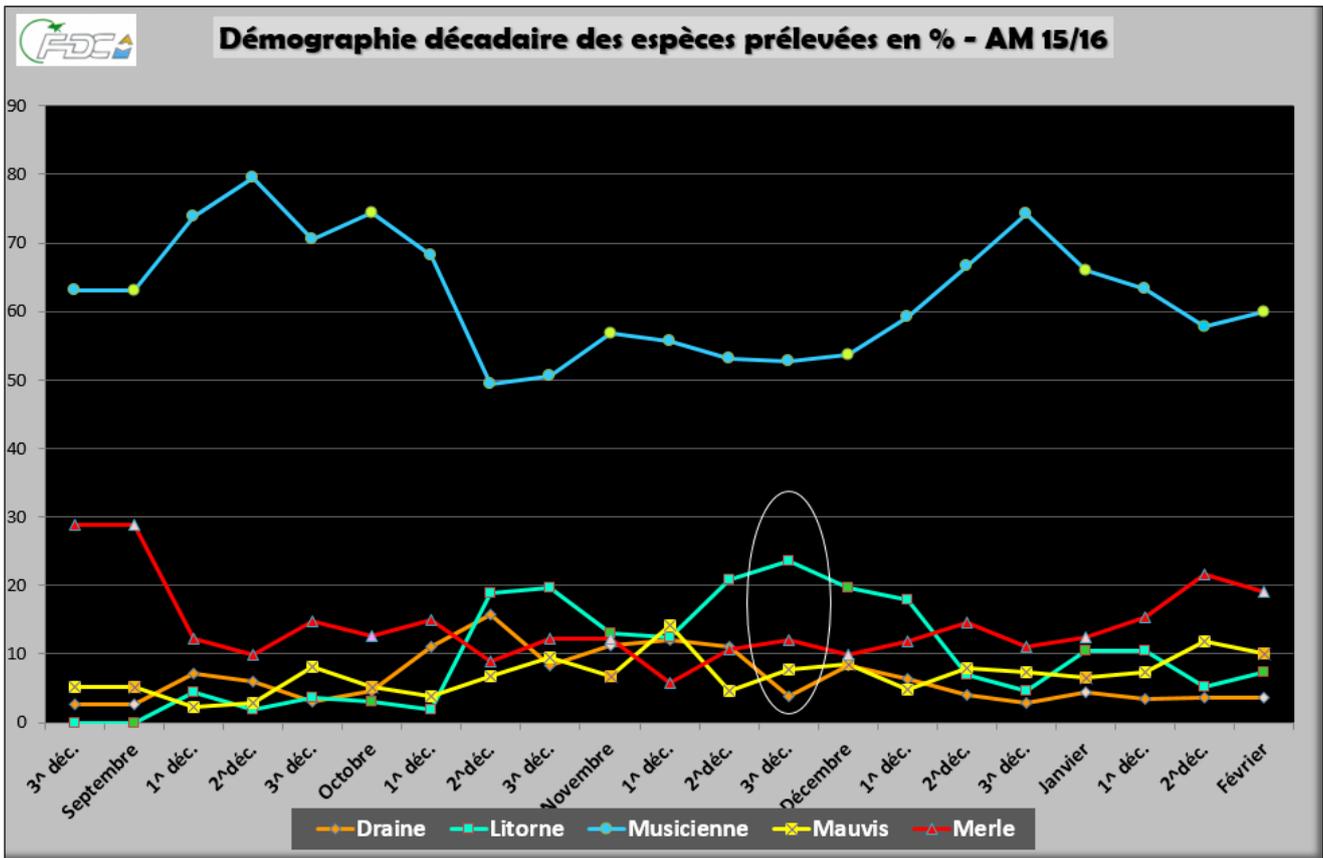
Les espèces prélevées



Pression de chasse et prélèvements dans les 3 zones des Alpes-Maritimes en 2015/2016

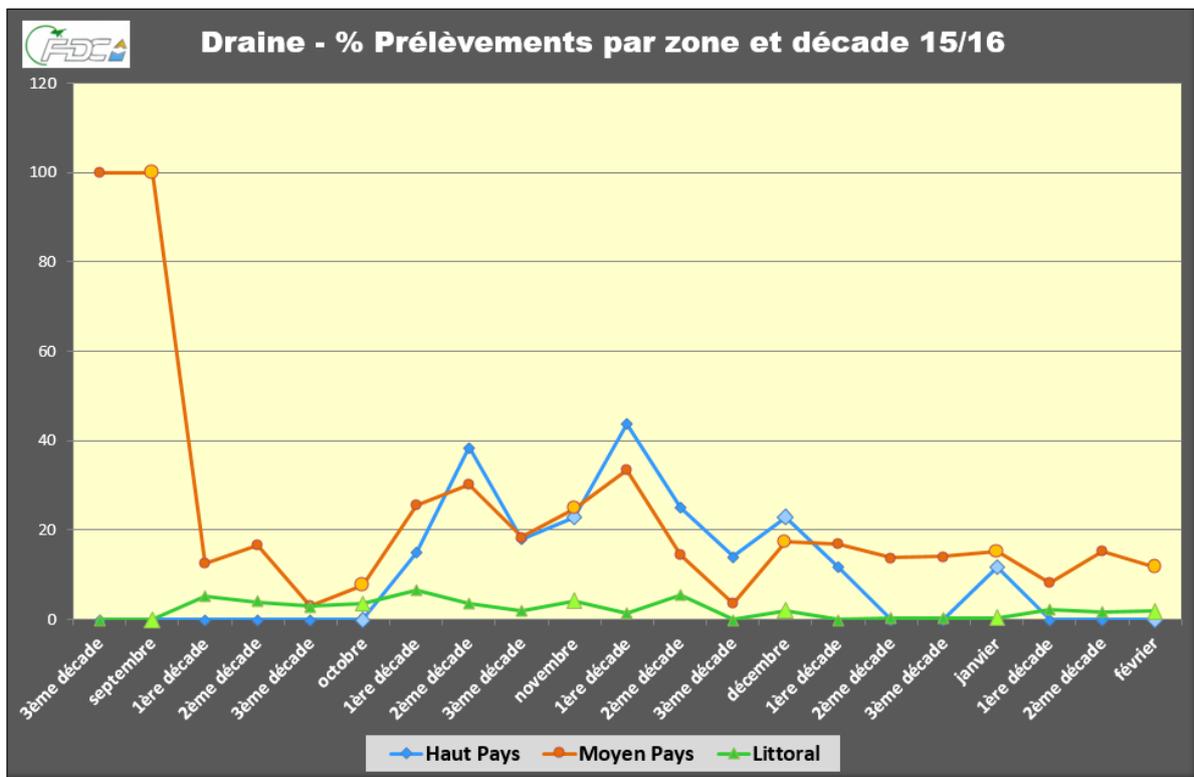


Notre synoptique met en évidence que la zone "Littoral" est bien la plus concernée par la chasse des turdidés. Pour le Haut Pays, qui lui est le *moins concerné*, nous avons un déficit de données, que l'on tend à combler, qui rend l'appréhension de la distribution spatiotemporelle en migration et en hivernage des différentes espèces moins fiable qu'au tout début de notre enquête.

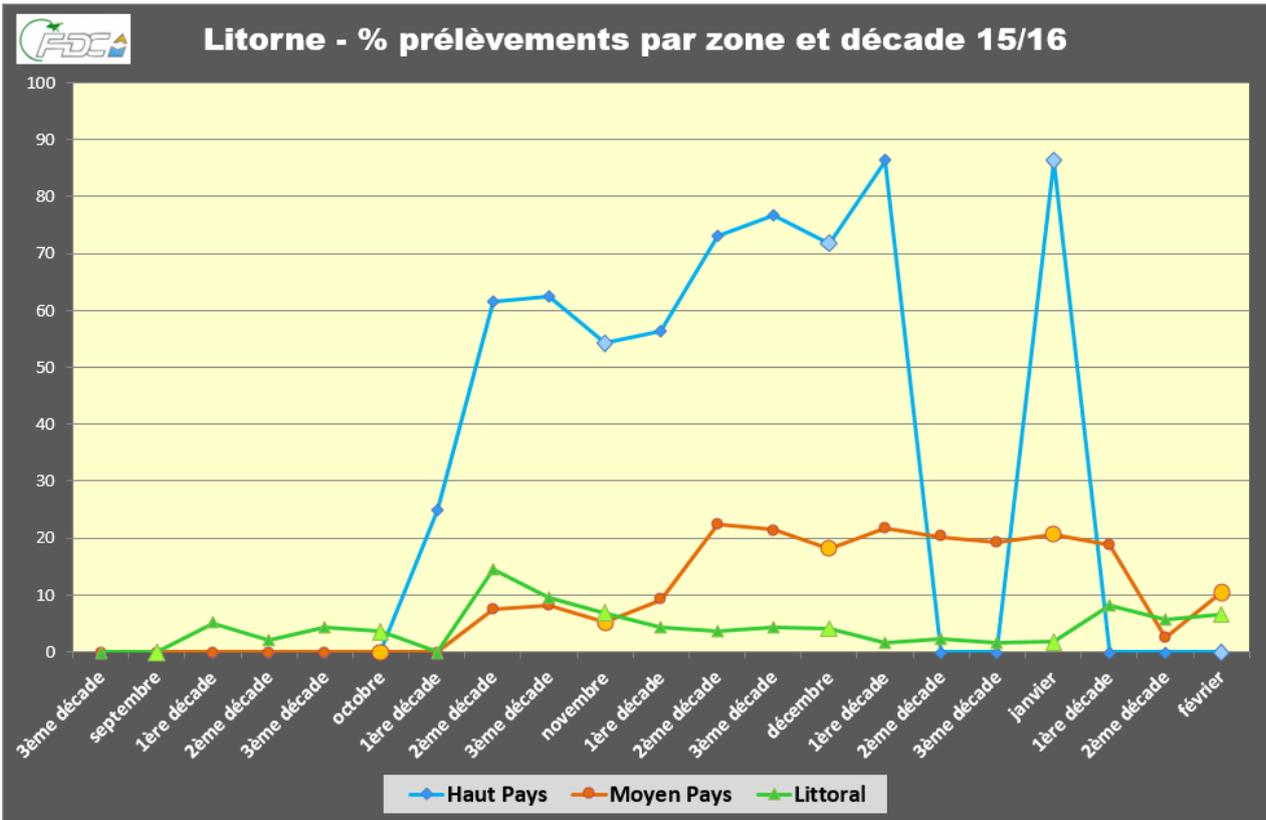


La musicienne culmine en 2^{ème} décade d'octobre, petit "pic" de mauvis 1^{ère} décade de décembre, un discret passage de "Noël" qui porte essentiellement sur les litornes.

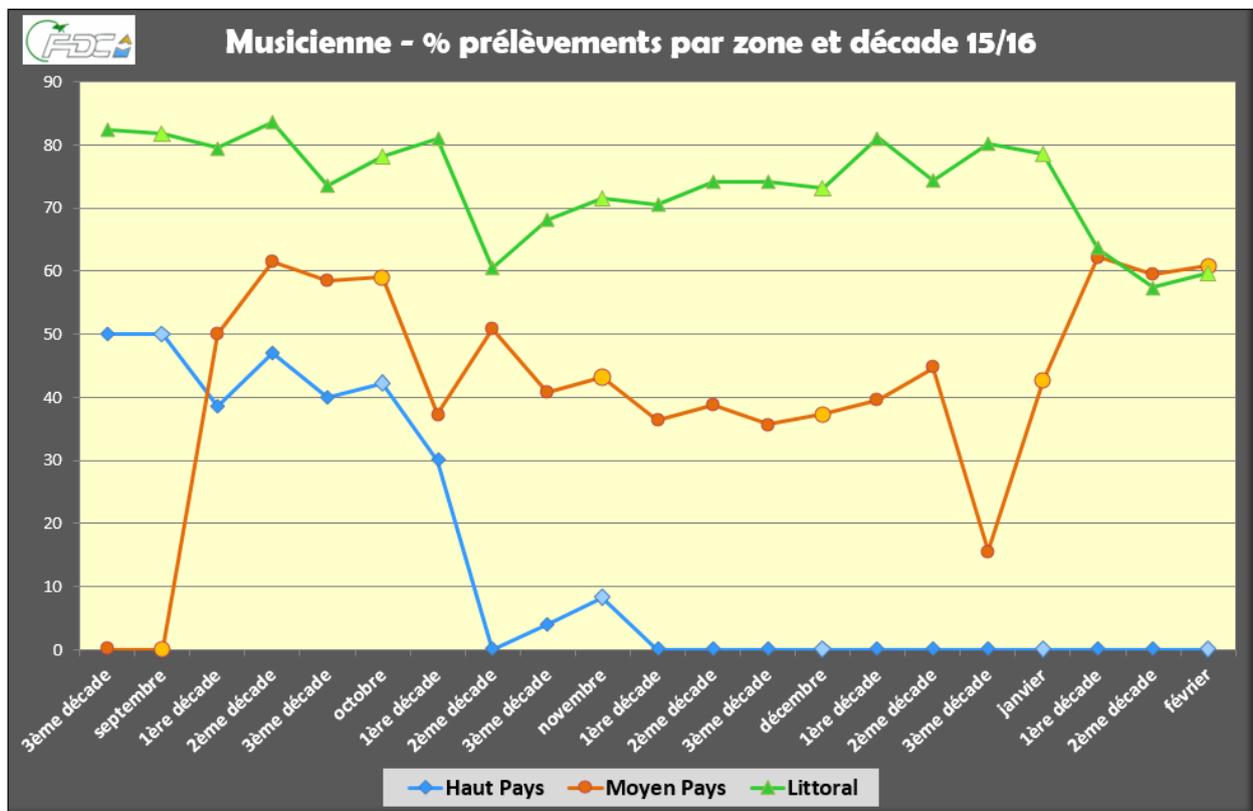
Un suivi décadaire de l'ICP par espèce et par zone peut apporter un éclairage supplémentaire.



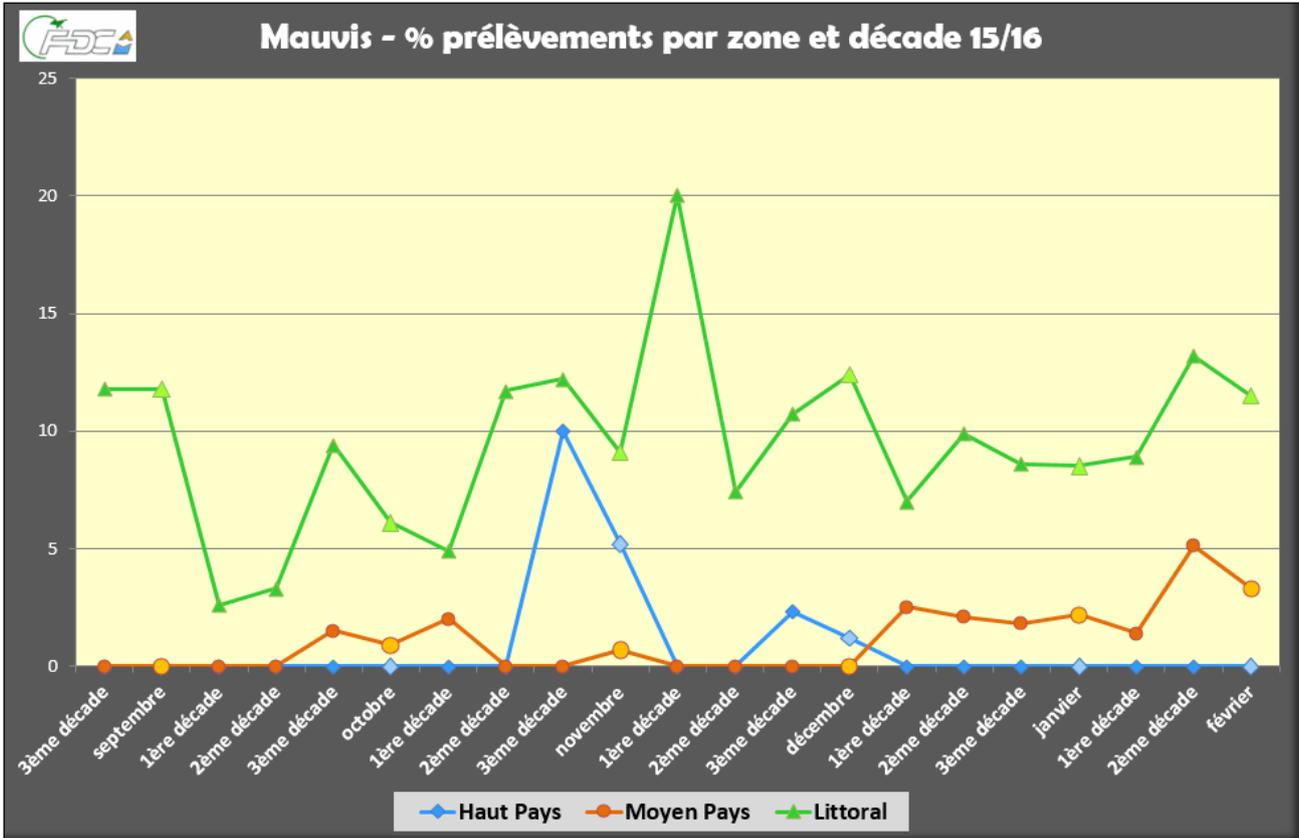
La présence de la draine n'est régulière et significative que dans le Moyen Pays avec un pic 1^{ère} décade de décembre. On peut penser que les prélèvements du tout début de saison portent sur des sédentaires plus que sur des migratrices. On notera une présence soutenue aux mois de novembre et décembre sur le Haut Pays



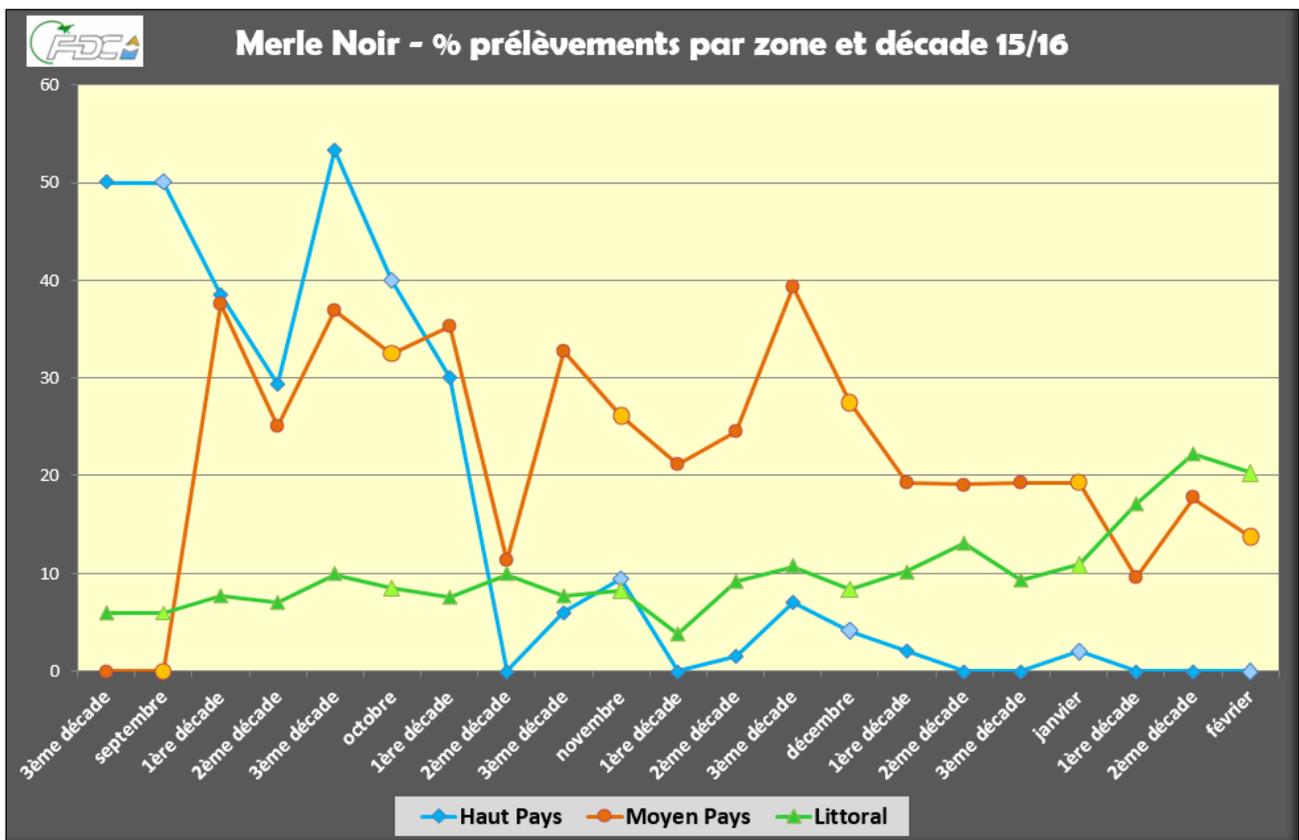
Sa présence est assez précoce dans le Haut Pays, elle culmine 1^{ère} décade de janvier. Elle est très régulièrement présente dans le Moyen Pays de la 2^{ème} décade de décembre à la 1^{ère} décade de janvier. Elle ne connaît un pic très "relatif" sur le Littoral dans la 2^{ème} décade de novembre et une présence timide dans cette zone en février alors que le manteau neigeux a fait son apparition sur le Haut Pays.



C'est l'espèce phare du Littoral ainsi que du Moyen Pays. Pour cette dernière zone on notera qu'une certaine régularité s'installe à partir de la 1^{ère} décade de novembre. Une présence accusée dans le Haut Pays en septembre et octobre signe sans doute un début de migration un peu plus précoce qu'à l'accoutumé !

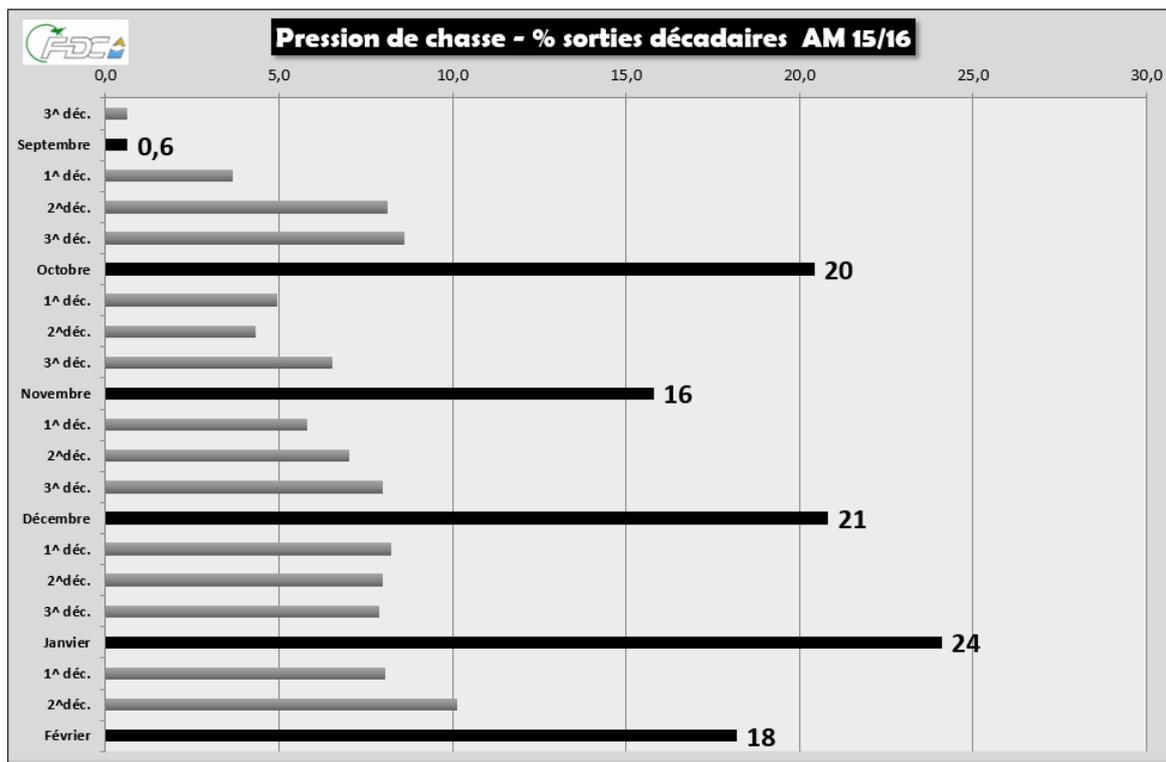


La présence de la **mauvis** dans le Haut Pays est anecdotique. Dans le Moyen Pays sa présence n'est que partiellement significative à partir de la 1^{ère} décade de janvier. Sur le Littoral on relève une présence instable de faible quantité.

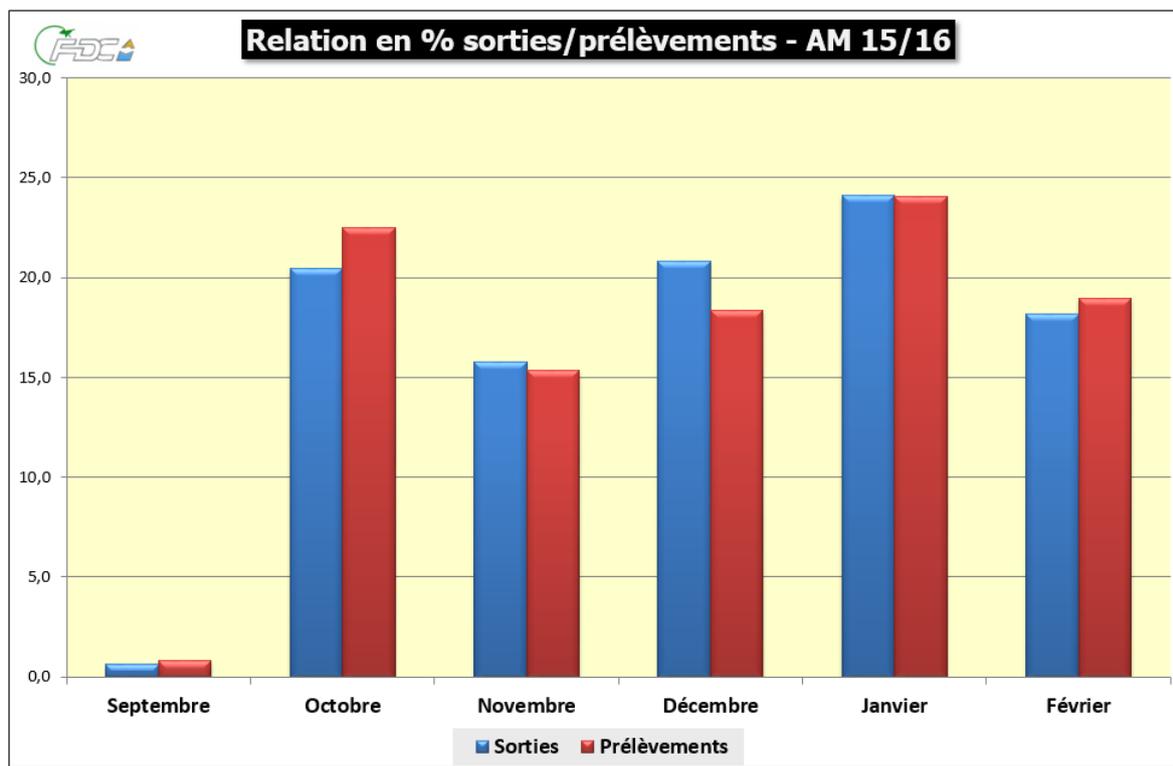


Les prélèvements de septembre et d'octobre portent vraisemblablement sur des oiseaux autochtones. Le premier pic migratoire sur le Moyen Pays se situe 3^{ème} décade de novembre, le second se situe pour les 3 zones 3^{ème} décade de décembre. Sa présence en février sur le Littoral est remarquable.

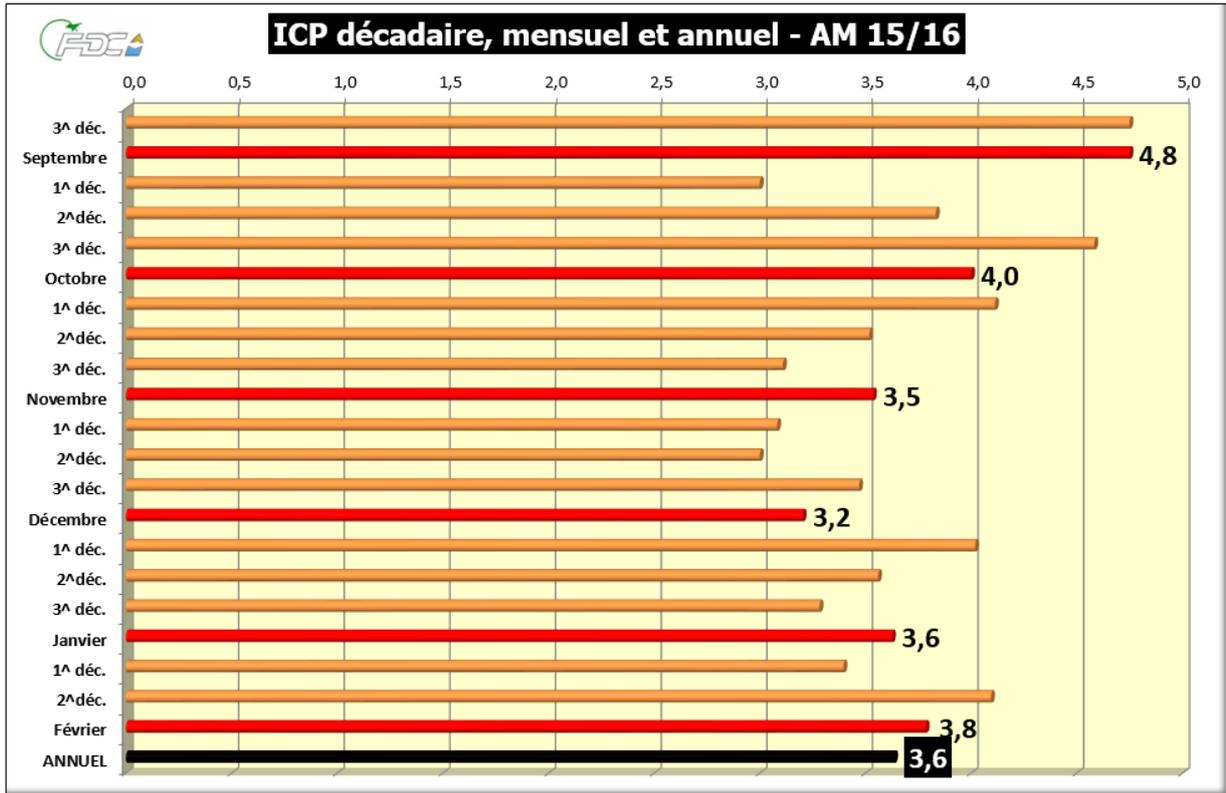
La pression de chasse



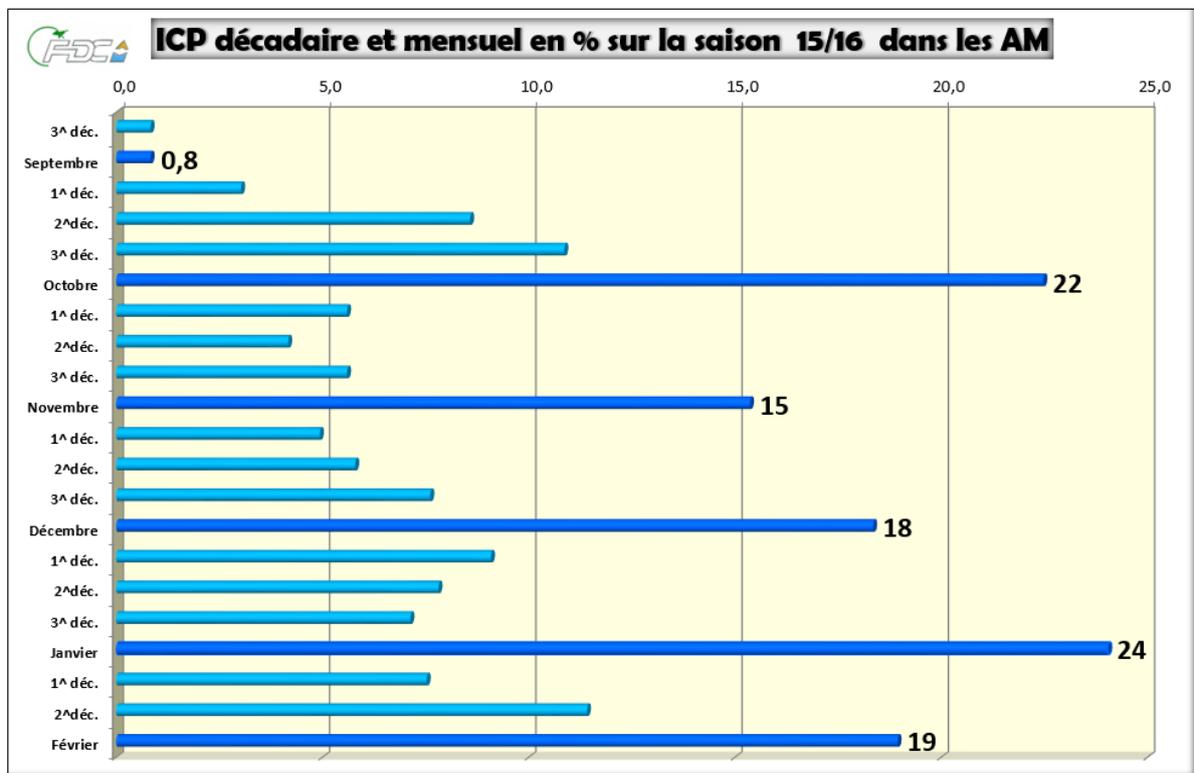
Paradoxalement les chasseurs des Alpes-Maritimes n'ont pas exploité au maximum un mois d'octobre assez favorable en particulier dans ses 2^e et 3^e décades. C'est janvier qui cette saison a connu la pression de chasse la plus importante liée sans doute au phénomène de "chasse refuge" mais aussi sans doute en raison de la douceur des températures qui a pu favoriser plus précocement et ponctuellement les regroupements pré migratoires ? Février qui ne compte que 2 décades est sans doute le mois qui connaît la plus forte pression de chasse.



Les prélèvements par sortie ne sont positifs qu'en octobre et en février ce qui met en évidence la qualité de la fin de saison. Ils ne sont vraiment déficitaires qu'en novembre et décembre.



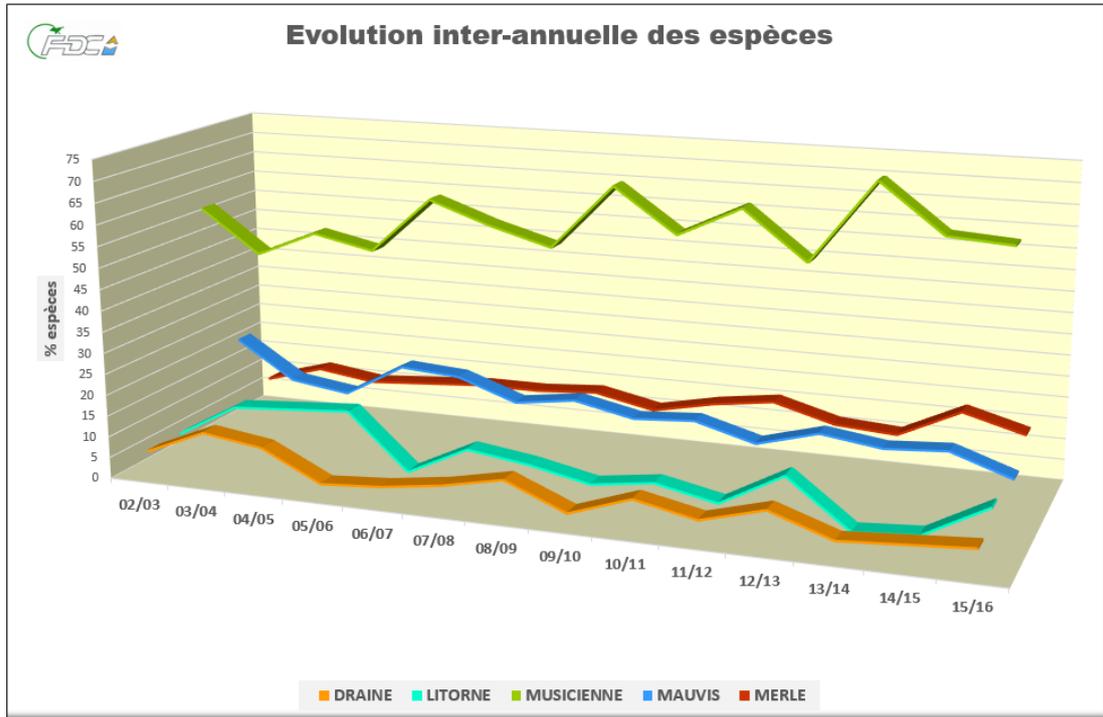
On pourra noter l'importance du passage d'octobre particulièrement dans sa 3^e décade. Le passage marqué de fin décembre et début janvier (dit autrefois "passage de Noël") et la bonne 2^e décade de février.



Dans cette transposition en % de l'ICP on constate que l'importance de la 3^{ème} décade de décembre est minimisée au profit d'une bonne 1^{ère} décade de janvier. On peut attribuer, avec la prudence qui convient, ces différences à une saison très disparate, dans notre département, pour laquelle la présence des litornes et l'absence des mauvais ne sont pas étrangère.

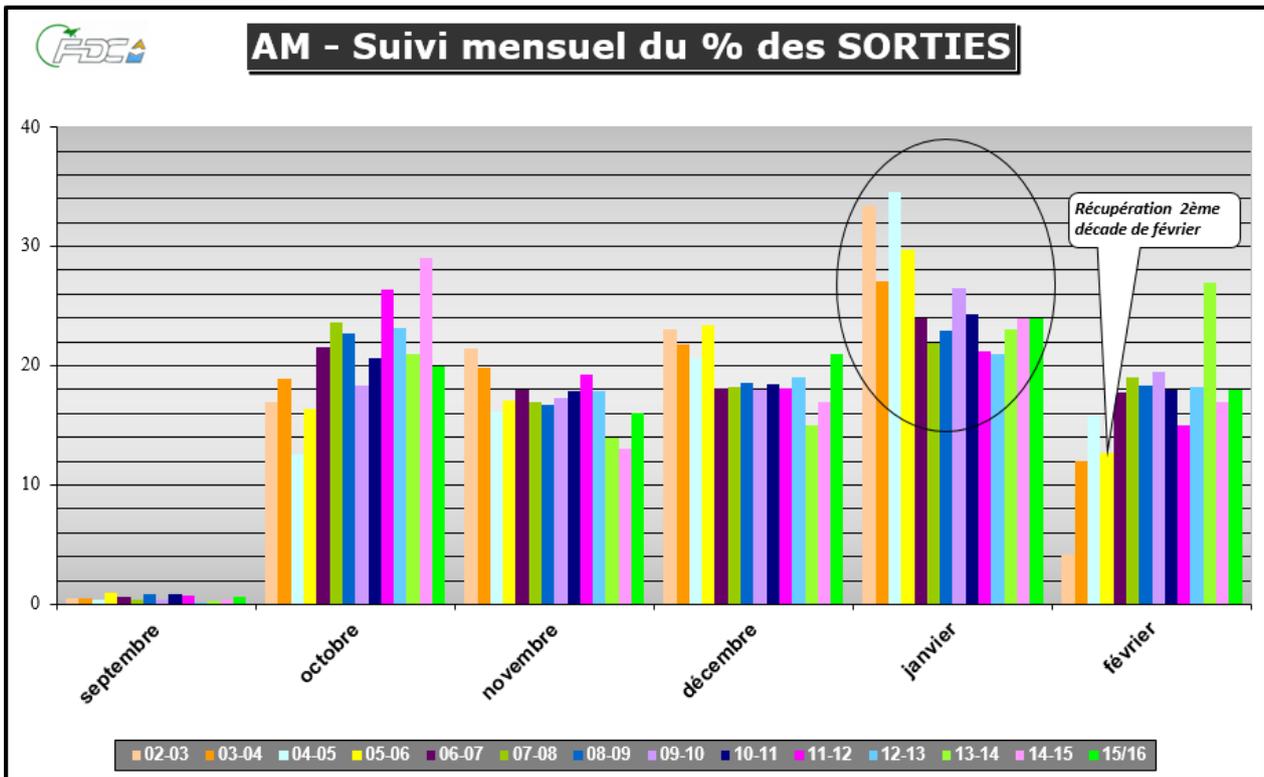
Les SUIVIS

➤ Les espèces prélevées



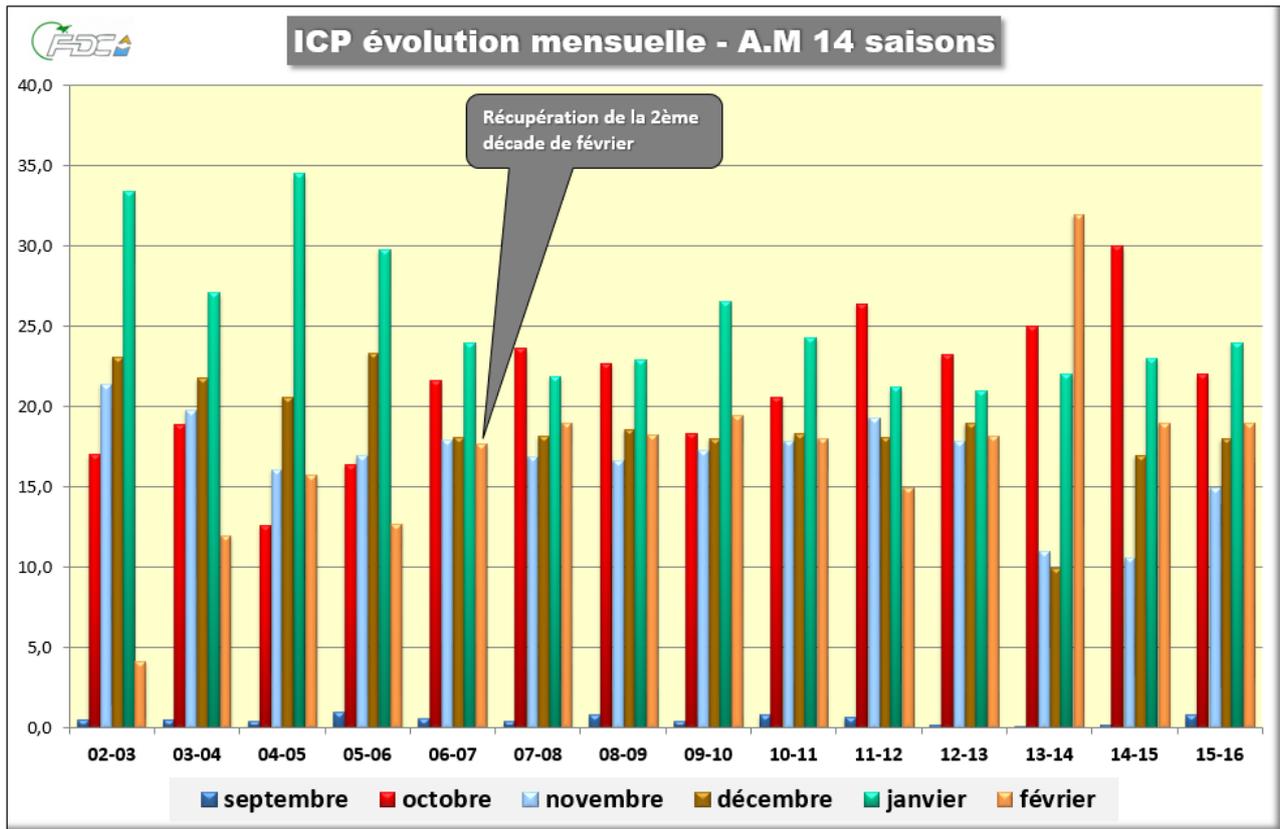
La "musicienne" reste l'espèce dominante. Les "litornes" sont inconstantes comme le sont aussi les "mauvis", elles sont beaucoup plus que les autres espèces dépendantes de la climatologie. Le "merle noir" confirme l'homogénéité de sa présence au décours de notre suivi ainsi qu'une tendance à l'augmentation de ses effectifs.

➤ % des sorties



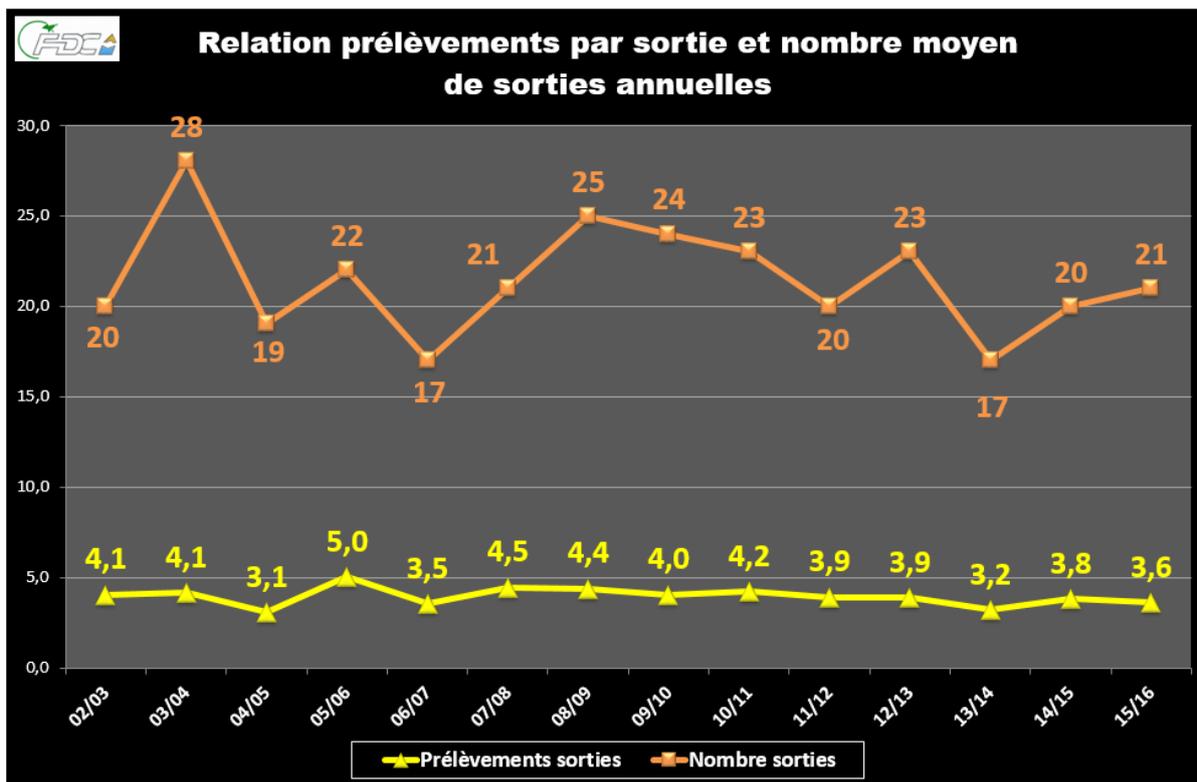
C'est en janvier que la pression de chasse est la plus forte (chasse refuge). On constate cependant qu'elle est conditionnée par l'importance de la présence des oiseaux et depuis peu par la prolongation de la chasse du sanglier sur la zone "Littoral".

Le suivi de l'ICP par sortie -

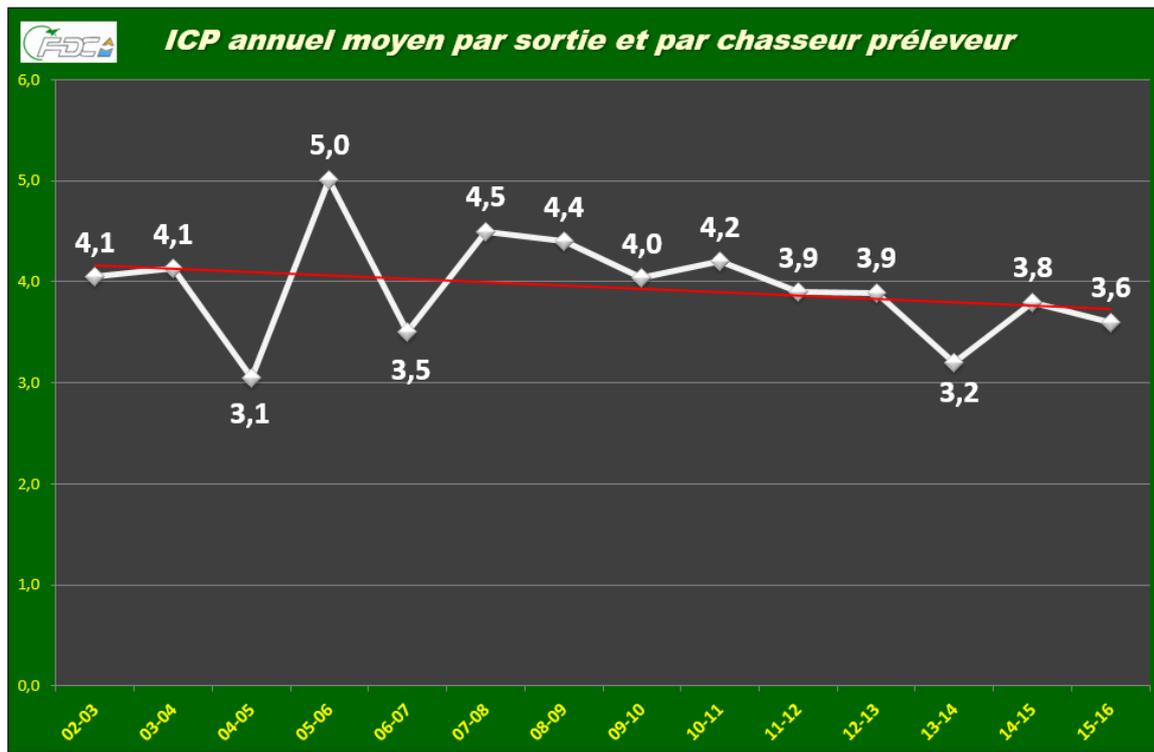


Le suivi de l'ICP mensuel permet de constater que le meilleur, en raison de sa régularité, est celui de février.

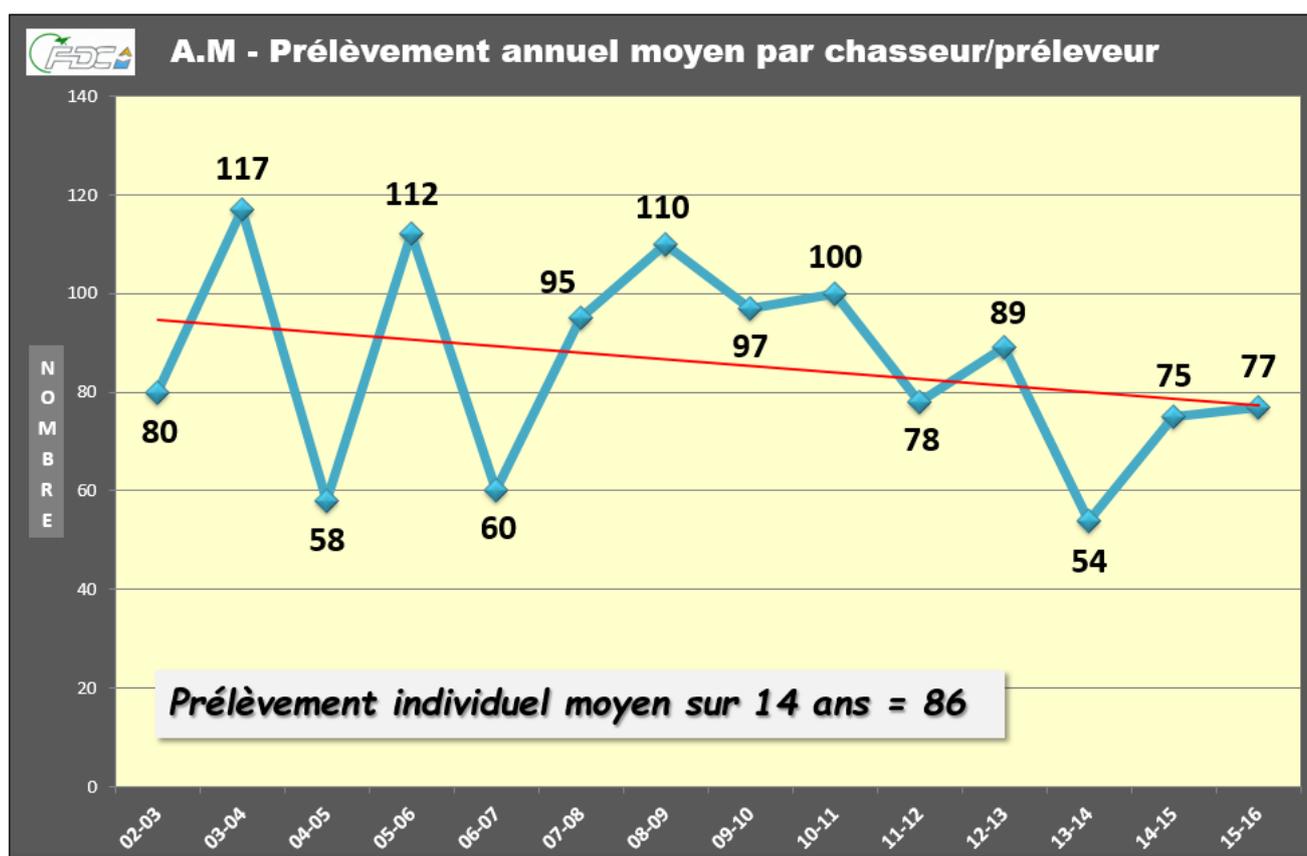
✚ ICP annuel par chasseur préleveur.



L'influence du nombre d'oiseaux présents est manifeste sur les 2 courbes



La tendance est orientée à la baisse dans des proportions qui n'évoquent cependant pas le catastrophisme que certains n'hésitent pas à évoquer !

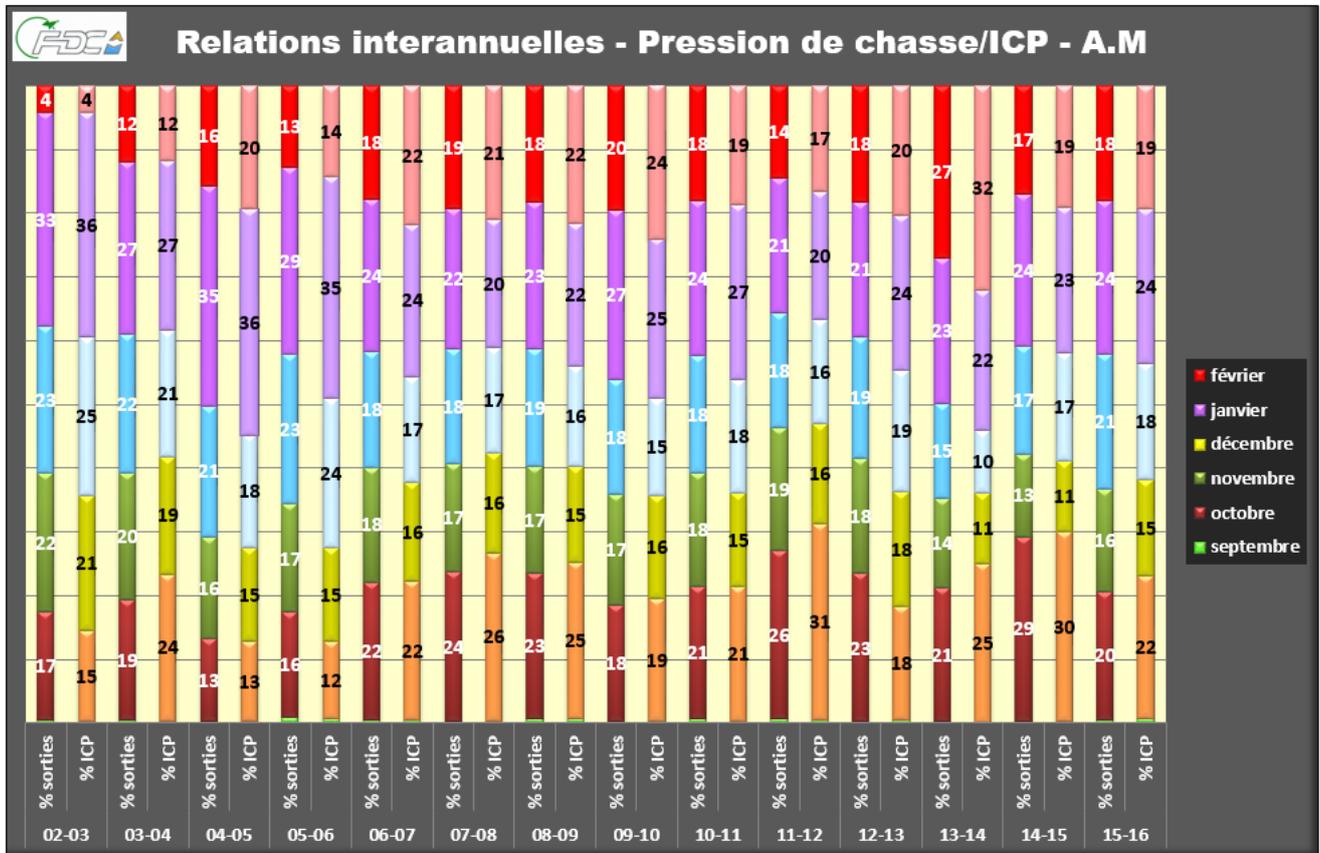


Nous restons sur une saison inférieure à la moyenne mais avec une dynamique qui semble évoluer vers un retour à cette moyenne !

Le chasseur préleveur type de la saison 2015/2016 dans les Alpes-Maritimes a effectué **21** sorties avec une moyenne de prélèvements par sortie de **3,6** oiseaux et un prélèvement annuel moyen de **77** oiseaux soit inférieur de **9** oiseaux à une moyenne interannuelle assez faible !

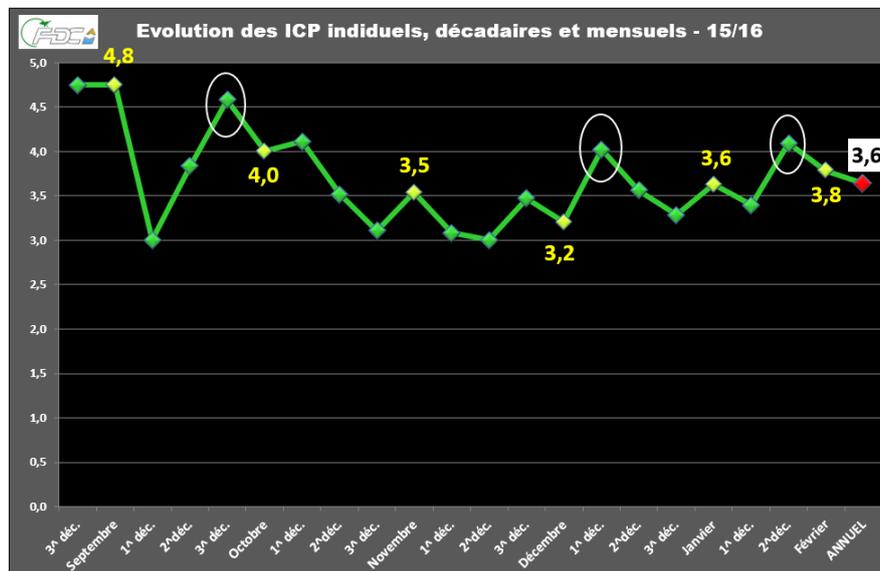
Relations entre pression de chasse et ICP

Si l'on met en parallèle la pression de chasse mensuelle (% de sorties) et les prélèvements mensuels (% ICP mensuels) on s'aperçoit qu'il y a une relation intime entre les deux comme le montre l'histogramme ci-dessous.



CONCLUSIONS

Nos "suivis interannuels" peuvent, chez les oiseaux migrateurs, nous apporter des informations permettant une meilleure connaissance de la dynamique des espèces ainsi que celle de leur répartition spatiotemporelle. Dans tous nos suivis il faut relativiser le mois de février qui, au début de nos enquêtes ne comptait qu'une décade et qui, s'il en compte 2 depuis la saison 06/07, reste un mois "incomplet".



L'ICP décadaire est bien le reflet d'une saison plus conforme dans son déroulement à un schéma classique qui semble appartenir au passé ! Si à priori l'importance quantitative d'octobre peut être qualifiée de bonne on voit que s'installe ensuite une période disette qui ne cessera qu'avec l'arrivée fin décembre des litornes et de quelques mauvis poussés par l'apparition du froid sur les Alpes. La douceur climatique dans notre département en ce début d'année a favorisé la dispersion de ces oiseaux qui ont fait preuve, par ailleurs, d'une grande mobilité contribuant ainsi à souligner le ressenti disparate de la saison. Le mois de février n'échappe pas à la tendance hétérogène, les habituels regroupements pré migratoires ont été ponctuels. Le graphique ci-dessus met en évidence les 3 meilleures décades pour les Alpes-Maritimes.

Bien que les statuts décennaires 2014 du "Bird Life" ne soient pas encore connus nous restons sur la reconnaissance d'un statut de conservation favorable pour les turdidés.

La saison qui vient de s'écouler a permis de constater et, semble-t-il, confirmer que la douceur climatique sur l'Europe Centrale retient un grand nombre de migratrices en particulier celles qui appartiennent à la catégorie des "moyens migrants" qui autrefois venaient peupler le mois de décembre (cette année nous savons que la majorité des mauvis ont arrêté leur migration au Nord-Est de la France). Voir à ce propos la "**Synthèse sur la migration des turdidés**" faite par l'IMPCF dans laquelle il est montré que l'importance de l'hivernage des turdidés dans les Pays Baltes a été multipliée par 8 ou 10 sur 30 ans !...

Cette saison nous ramène donc aux constats et analyses découlant de nos 14 saisons de suivis des turdidés dans les Alpes-Maritimes. C'est ainsi que :

- ✚ Nous signalons depuis quelques années, à l'occasion de nos bilans, le décalage qui s'est créé de par le réchauffement climatique entre l'époque de la maturation de la provende et celle des arrivées des migrants.
- ✚ Nous avons aussi évoqué, comme élément défavorable à l'hivernage, le "mitage" de nos territoires ainsi que pour la zone "Littoral" la concurrence avec l'espèce invasive dominante qu'est "*l'étourneau sansonnet*" bien que sa présence ait été en diminution cette saison.
- ✚ Nous avons constaté pour les turdidés, comme pour d'autres espèces migratrices, une "diminution" de plus en plus nette des distances migratoires. Là aussi la climatologie s'avère être un élément prépondérant, pourquoi migrer au loin quand le froid générateur de disette est absent à courte distance ? Nous sommes entrés dans une généralisation des **migrants à regret**.
- ✚ A propos du nombre, semble-t-il croissant, de ces "migrants à regret" le temps est peut-être venu de s'interroger sur la réalité chez les turdidés d'une hérédité épigénétique qui ferait que les parents transmettent à leur descendance les leçons de leur expérience, en l'occurrence ici une diminution de la nécessité d'une migration lointaine.

Rien dans ce que nous venons d'évoquer n'est irréversible hormis peut-être le "mitage" de nos territoires, c'est pourquoi il est indispensable de continuer nos enquêtes qui sont concomitantes et complémentaires aux travaux menés par l'IMPCF et aux connaissances apportées par l'"*Observatoire National Cynégétique et Scientifique sur les Migrants Terrestres*".

Si nos suivis montrent une diminution quantitative générale de la présence des turdidés, ils confirment aussi et surtout que l'équilibre de la répartition de chacune des espèces entre elles par rapport aux autres ne subit actuellement pas dans le temps de variations alarmantes.

Gérard AUROUSSEAU

Administrateur de la FDCAM

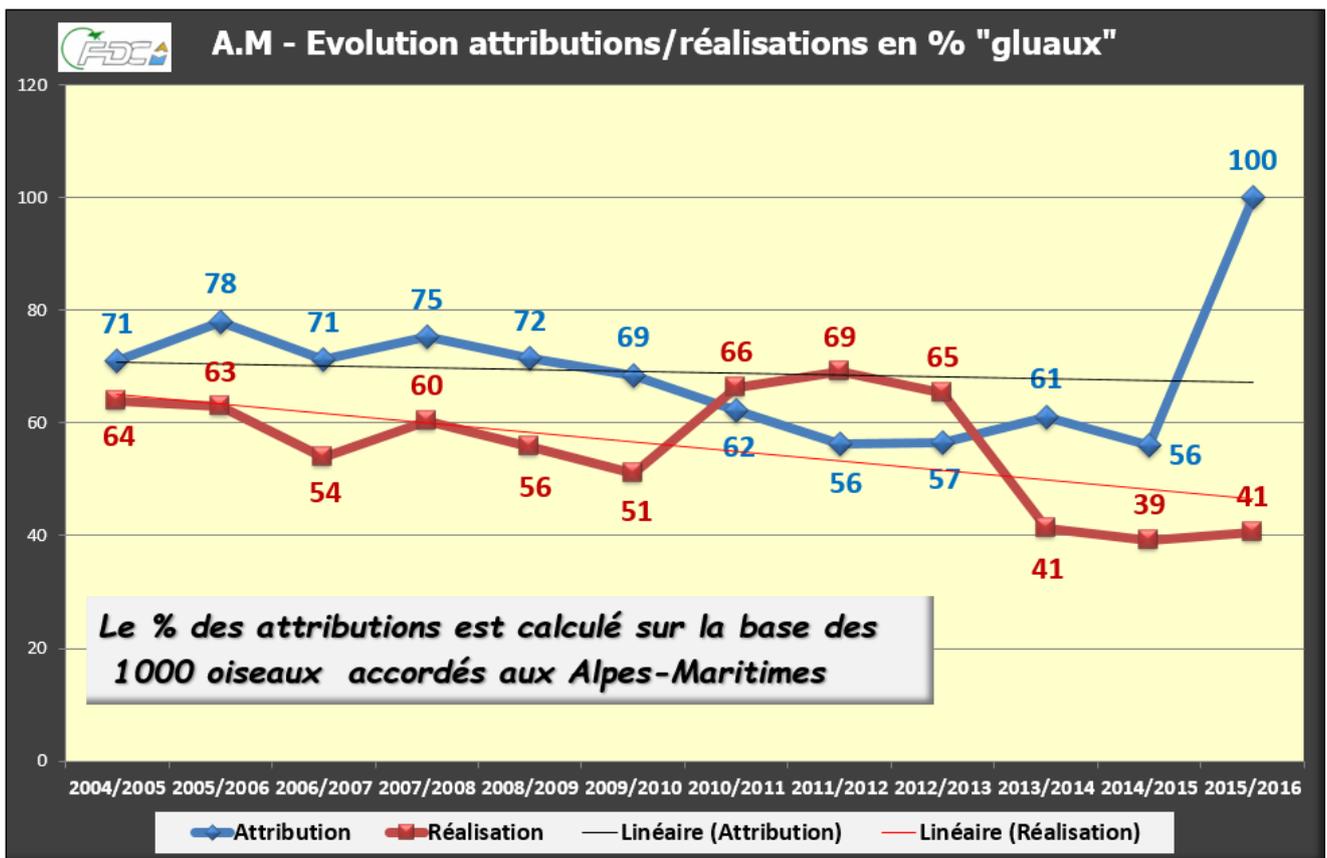
Le Service Technique de la FDCAM

ANNEXE

Nous vous proposons en annexe le suivi sur 12 saisons des prélèvements effectués à l'aide de "gluaux" dans les Alpes-Maritimes

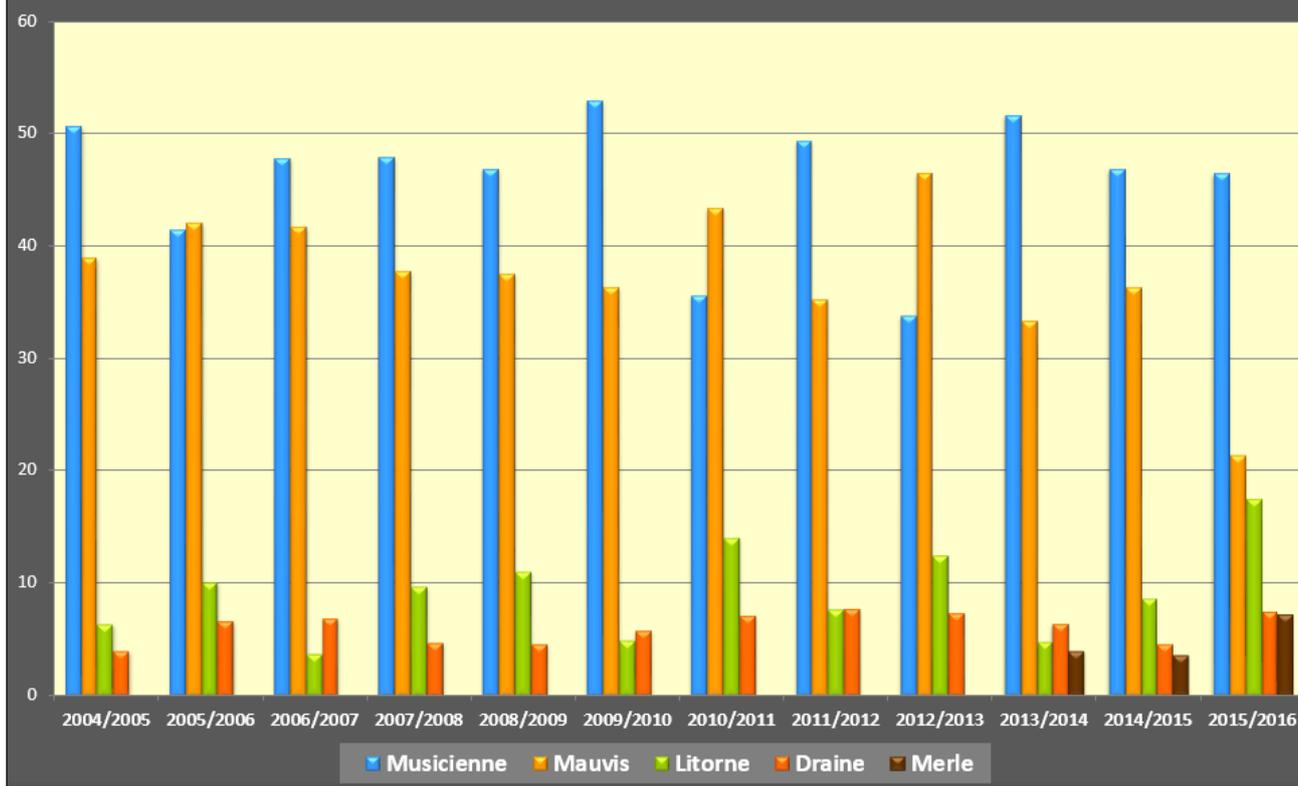
Suivi des attributions et des prélèvements des turdidés chassables avec les "gluaux" dans les A.M (06)																	
Saison	Nombre de communes	Nombre de poseurs	Nombre de prises autorisées	% autorisé	Nombre de prises capturées par espèces						% Réalisation	Réal Musicienne	Réal Mauvis	Réal Litornes	Réal Draines	Réal Merle	Attributions par poseur
					MUSIENNES	MAUVIS	LITORNE	DRAINE	MERLE	TOTAL							
2004/2005	14	82	710	71	230	177	29	18		454	64	51	39	6	4		9
2005/2006	14	88	780	78	203	206	49	32		490	63	41	42	10	7		9
2006/2007	16	79	712	71	183	160	14	26		383	54	48	42	4	7		9
2007/2008	16	77	753	75	218	172	44	21		455	60	48	38	10	5		10
2008/2009	15	73	715	72	187	150	44	18		399	56	47	38	11	5		10
2009/2010	15	78	685	69	185	127	17	20		349	51	53	36	5	6		9
2010/2011	15	76	623	62	147	179	58	29		413	66	36	43	14	7		8
2011/2012	15	70	563	56	192	137	30	30		389	69	49	35	8	8		8
2012/2013	15	71	566	57	125	172	46	27		370	65	34	46	12	7		8
2013/2014	15	71	611	61	130	84	12	16	10	252	41	52	33	5	6	4	9
2014/2015	15	60	561	56	103	80	19	10	8	220	39	47	36	9	5	4	9
2015/2016	15	60	1000	100	189	87	71	30	29	406	41	47	21	17	7	7	17

Pour la saison 2015/2016 les Alpes-Maritimes ont récupéré suite aux diverses interventions de la FDC AM, la totalité de leur quota soit **1000 oiseaux**.



Le pourcentage des captures de **41%** porte cette saison sur une attribution de 1000 oiseaux. Comparé aux 41% de la saison 2013/2014 qui portaient sur une attribution de 611 oiseaux c'est la capture de **150 oiseaux supplémentaires** qui a été possible.

Evolution en % des captures par espèce - Gluaux "06"



On notera que cette chasse traditionnelle avec des prélèvements en petite quantité répond bien à l'arrêté du 17 août 1989 ainsi qu'à la Directive Oiseaux.

La capture du "merle noir" n'est re-autorisée dans les Alpes-Maritimes que depuis la saison 2013/2014.

On peut constater que les % des prélèvements par espèce à l'aide des gluaux est dans les mêmes fourchettes que celui enregistré lors de la chasse à tir, moins de mauvis et plus de litornes.

Pôle relais "Migrateurs" - Données FDCAM à partir des carnets "glu".